

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(L.R.Q., chapitre C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre :	CLAIRE SAMSON
Circonscription :	IBERVILLE

DÉCLARATION AU COMMISSAIRE

*Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :*

1. Nom du donateur	2. Date
Académie canadienne du cinéma et de la télévision	17 septembre 2017
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Trois billets pour assister à la 32^e Édition du Gala des Prix Gémeaux.	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Invitation adressée à la députée d'Iberville pour assister à la célébration et remise de prix pour l'industrie de la culture et des communications québécoises.	

Signature du membre de l'Assemblée nationale (s) Claire Samson	Date de la déclaration 2017-09-13
--	---